



Saint-Dié-des-Vosges
Saulcy-sur-Meurthe
Saint-Léonard
Anould
Ban-sur-Meurthe-Clefcy
Gerbépal
Corcieux
Jeanménil

Un groupe de réflexion rassemblant les communes de l'agglomération et la commune de Jeanménil ayant été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale s'est réuni à plusieurs reprises au cours de 2018 et 2019. L'objectif de ces rencontres était de pouvoir sensibiliser les élus à ce patrimoine encore méconnu afin de pouvoir l'étudier et le valoriser.

Ces différents échanges ont conduit à la création d'une association : Vosges Architecture Moderne.

Cette réflexion se nourrit du partenariat entamé par la ville de Saint-Dié-des-Vosges avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) autour de l'architecture de la reconstruction (exposition, colloque... déjà réalisés en 2018), des démarches de valorisation au titre du Patrimoine XX^e déjà effectuées par les communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Corcieux et de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Club Prisme qui rassemble des villes reconstruites de l'Ouest et du Nord de la France.

LES MEMBRES FONDATEURS

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, communes de Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, Gerbépal, Corcieux, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Jeanménil et Anould.

D'autres partenaires pourront être associés à cette association : CAUE, PNRBV, SRI...

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Officiellement déposée en préfecture le 30 novembre 2018, cette association a plusieurs missions :

- D'**initier toute démarche** de labellisation (notamment Architecture Contemporaine Remarquable), identification ou reconnaissance du patrimoine bâti permettant de valoriser l'architecture contemporaine vernaculaire en soutien aux communes concernées.
- D'**organiser des événements**, actions de sensibilisation ou animations permettant de faire reconnaître la valeur patrimoniale de cette architecture dans les Vosges et plus largement l'intérêt de la création architecturale en général.
- D'**établir et développer** des liens de coopération avec toute structure dont les objectifs seraient proches des siens, dans les Vosges ou ailleurs.
- De **susciter l'expérimentation** sur le thème de l'habitat de la seconde reconstruction.
- De **capitaliser et mutualiser** sur le plan opérationnel.

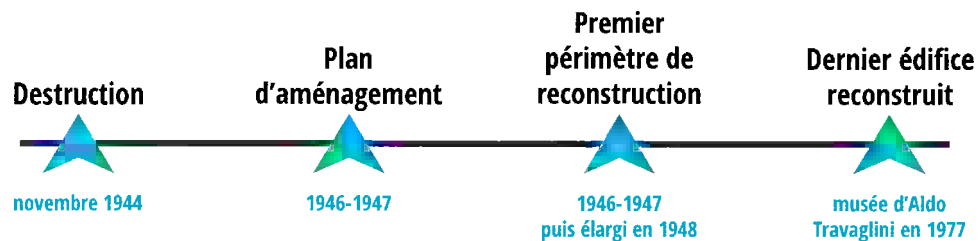
LES PREMIÈRES ACTIONS

- **Étude patrimoniale et architecturale** sur l'ensemble des communes grâce à un partenariat avec le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) de l'ENSAN
- **Exposition-dossiers** prévues dans chacune des communes membres
- **Grande collecte** visant à récupérer archives et témoignages privés concernant la reconstruction

LE BUREAU DE VAM

- Président de l'association : Marc Madeddu, Maire de Saint-Léonard
- Vice-président : Dominique Georgé, Maire de Jeanménil
- Vice-présidente : Annie Savier, Adjointe au maire de Corcieux
- Secrétaire : Fanny Wagner, Adjointe au maire de Saulcy-sur-Meurthe
- Secrétaire adjointe : Claude Kiener, Adjointe au maire de Saint-Dié-des-Vosges
- Trésorier : François Pernot, Adjoint au maire de Gerbépal
- Trésorier adjoint : Michel Tisserand, Conseiller municipal d'Anould

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



LA DESTRUCTION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

À partir du 25 août 1940, la ville de Saint-Dié-des-Vosges est occupée par l'armée allemande, faisant partie de la zone de recolonisation mise en place par les allemands. Contrairement à d'autres villes françaises, la ville de Saint-Dié est relativement épargnée par les bombardements des troupes allemandes. Néanmoins, à la fin du conflit, en novembre 1944, l'armée allemande, en guise de représailles, incendie une grande partie de la ville.

Le centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges est en ruines, ses monuments emblématiques, ses habitations, ses usines et ses écoles sont partiellement ou totalement détruits. Il faut le reconstruire en totalité.



Plan des destructions.
AD 88 – 2078 W 152.



LES BÂTIMENTS PROVISOIRES

Alors que la ville est un vaste champ de ruines, les premières difficultés apparaissent : comment reloger des milliers d'individus privés de logement ? L'État met en place des solutions temporaires pour reloger de nombreuses familles. Cependant, ces solutions vont parfois durer des années. Les sinistrés sont logés dans des baraques en bois, comme celles qui sont visibles sur les hauteurs de la Vigne Henry, dans l'attente de regagner un logement reconstruit et financé par l'État grâce aux indemnités de guerre.

PROJET D'URBANISME ET DE REMEMBREMENT

Suite aux destructions massives de l'armée allemande et face à l'ampleur de la reconstruction, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme nomme **Jacques André**, comme architecte chargé de la reconstruction de la ville. Au même moment, **Le Corbusier**, nommé architecte conseil auprès de Jacques André, propose un projet au ministre de la Reconstruction. Celui-ci intervient à la demande d'un industriel déodatien, Jean-Jacques Duval dont l'usine a été détruite. Les deux projets sont totalement différents. Si André tente de préserver la mémoire de la ville en révélant des tracés historiques, Le Corbusier suggère une ville parsemée de grandes tours au cœur de la ville.

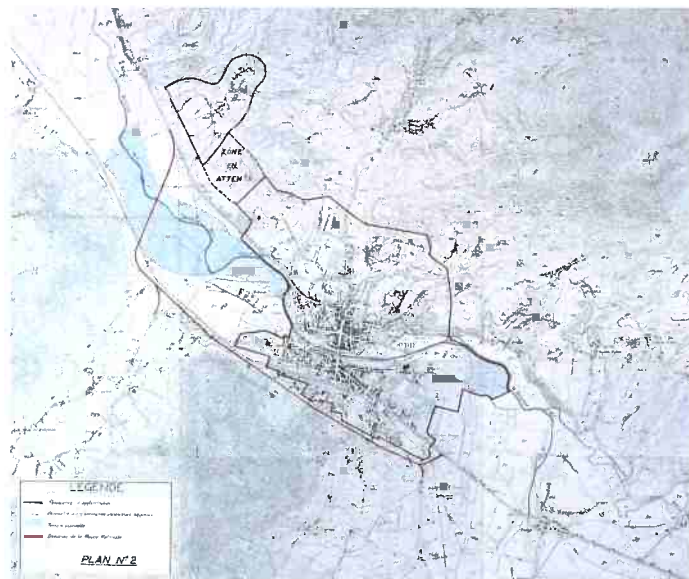
Finalement, **Jacques André**, démissionne en octobre 1945 sous la pression politique et médiatique préférant le projet de Le Corbusier au sien. Néanmoins, la pénurie de matériaux et le manque de ressources financières retardent la mise en œuvre du projet de Le Corbusier. À l'annonce de ce dernier, plusieurs associations de sinistrés et assemblées de propriétaires tentent de s'interposer au projet de Le Corbusier, jugé trop audacieux et onéreux. C'est ainsi que l'architecte en chef départemental, **Georges Michau**, secondé par **Paul Résal**, propose un plan de reconstruction simple et pratique, soit un plan cadastral urbain similaire à l'ancien hormis quelques nouveaux percements de voies.

En 1946, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme nomme **Raymond Malot**, qui avait conjointement travaillé avec **Jacques André** à l'élaboration du plan de reconstruction.

Ainsi, **Georges Michau**, architecte en chef et **Raymond Malot**, architecte et urbaniste, réalisent le

Fin 1952, la rue Dauphine commence à renaître sous un nouveau visage et la première maison est construite rue Thiers. Le camp de la Vaxenaire, établi en 1944, commence à se vider en 1956 et les habitants intègrent quelques habitations au centre de la ville. Il faut, toutefois, attendre 1957 afin que le projet des deux architectes soit presque abouti. 1 335 logements sont reconstruits sur les 2 507 prévus, révélant l'ampleur de la tâche et le contexte difficile de la reconstruction.

Modificatif au projet
de reconstruction, 1956.
AD 88 - 2078 W 15.5.



LE RÔLE DES ARCHITECTES LORRAINS

Aux côtés des architectes et urbanistes **Georges Michau** et **Raymond Malot**, plusieurs architectes, originaires de la région Lorraine et résidant à Paris, proposent immédiatement leurs services au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Ainsi, les principaux architectes d'opération de la reconstruction de la ville de Saint-Dié des Vosges sont : **Aldo Travaglini, André Bertrand, Jean Parvé, Albert Debès, Roger Ringwald, Claude Meyer-Lévy, Jean Crouillard, Roger Boillat** et **Jean Bodin**.

Animés par leur amour pour la Lorraine et la ville, ces architectes vont s'atteler, pendant plusieurs années, à reconstruire une ville moderne mais attachée à son passé. En effet, si de nouveaux immeubles et quartiers apparaissent, l'usage de la pierre en grès des Vosges, le respect des tracés urbains historiques, la recherche d'un rythme, d'un ordonnancement et d'une harmonie sont les principales préoccupations de ces architectes, liés par une forte amitié comme peuvent en témoigner les différentes correspondances.



LA SYNAGOGUE - 7 Petite rue Concorde

Entièrement construite en béton armé, la synagogue se présente sous la forme d'un cube simple chargé de symboles liés au culte israélite.



LE GROUPE SCOLAIRE THURIN - 12 Rue de Thurin

La reconstruction de ce groupe scolaire achevé en 1956, a connu la participation de Jean Prouvé pour la réalisation de la couverture des écoles primaire et maternelle.



LE GROUPE SCOLAIRE HAXO - Rue du Maréchal-Foch

Si l'école maternelle a été transformée en tribunal, l'école primaire et les habitations préservent leurs aspects d'origine : volumétrie, matériaux, polychromie et usage.



LA POSTE - 11 rue Dauphine

Il s'agit d'un édifice représentatif des directives du plan de reconstruction et d'aménagement de la ville de Saint-Dié-des-Vosges concernant les édifices publics.



L'INSTITUTION SAINTE-MARIE - 17 Avenue de Robache

Implantée dans l'axe gare-rue Thiers-cathédrale, la volumétrie en équerre de l'institution permet de préserver la perspective vers la cathédrale depuis la rue Thiers.



LE LYCÉE JULES-FERRY - 48 Rue Saint-Charles

Ce projet est réalisé par trois architectes C. Meyer-Levy, J. Parvé et A. Travaglini. Plusieurs matériaux sont utilisés.



LA RUE DAUPHINE - 20-36 rue Dauphine

Bien que plusieurs architectes soient intervenus dans cette opération préfinancée, le traitement des façades et des modénatures offre une façade d'ensemble homogène.



L'HÔPITAL SAINT-CHARLES - 26 Rue du Nouvel-Hôpital

Si l'hôpital a subi plusieurs agrandissements au fil des années, l'édifice est bien conservé. Sa volumétrie est intéressante par l'assemblage de plusieurs volumes.



SAINTE-ROCH - Collectif ou quartier Saint-Roch

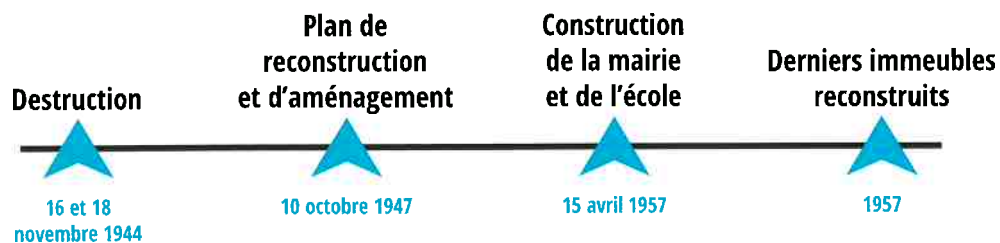
Ce collectif se compose de plusieurs barres horizontales. Plus longs que larges, ces édifices se présentent sous forme de prismes parallélépipédiques organisés sur cinq niveaux.



LA SOUS-PRÉFECTURE - 1 Place Jules-Ferry

La sous-préfecture présente une architecture ordonnancée, des façades entièrement en grès des Vosges et un traitement de l'entrée remarquable.

GERBÉPAL



LA DESTRUCTION DE GERBÉPAL

La commune de Gerbépal s'étend sur un territoire vaste, traversé dans toute sa longueur par le chemin départemental 8 (CD 8) reliant Anould à Gérardmer. Avant la Seconde Guerre mondiale l'activité de la commune est essentiellement agricole. Le village se composait alors d'un centre dense qui regroupait les différents commerces, entouré de plusieurs hameaux et écarts (regroupement de d'habitations ou de fermes) répartis le long du CD 8. Le tracé sinueux de ce dernier et sa faible largeur compliquait la traversée du village et était source de fréquents accidents.

Du 16 au 18 novembre 1944, l'armée allemande incendie le village. 72 des 170 immeubles de la commune sont totalement détruits. Les démolitions se concentrent principalement dans le centre sinistré à plus de 80 % et dans le hameau de Martimpré. L'église et quelques immeubles du centre n'ont pas été touchés par l'incendie mais la mairie, l'école du centre ainsi que celle de Martimpré sont emportées par les flammes.

Carte postale de Gerbépal Sinistré.
Collection particulière.



PROJET D'URBANISME ET DE REMEMBREMENT

Le projet de reconstruction et d'aménagement est confié à **François Boleslas de Jankowski**, architecte et urbaniste parisien. En accord avec la municipalité, il met au point un projet de modernisation qui vise à améliorer et sécuriser la traversée du village et décongestionner le centre, dont l'implantation des immeubles est qualifiée de « fantaisiste » par l'urbaniste, tout en conservant son aspect compact.

Pour cela le tracé du CD 8 est rectifié au Nord de la commune pour en lisser le méandres et sinuosités. L'ancien tracé de la voie est tout de même conservé et élargi, il s'agit de l'actuelle rue de l'Église. La largeur de la nouvelle voirie est portée à 17 mètres pour toute la traversée du village. Le projet prévoit également l'élargissement et le redressement des alignements des autres voies de la commune et le réaménagement de leurs intersections.



Plan de remembrement dressé en 1948, AD88 cote 1152 W 385.
Les parcelles de compensation sont installées de la zone délimitée par des pointillés vert au Nord Ouest de la commune.

L'urbaniste profite des destructions du centre pour aménager une place devant l'église, là où avant la guerre le tracé du CD 8 était particulièrement étroit et sinueux, contraint par un alignement de bâtiments construits sans recul à l'Ouest et le mur de soutènement du cimetière à l'Est.

À l'embranchement de l'ancien et du nouveau tracé du chemin départemental, l'urbaniste plante donc une place dont l'aménagement englobe également la place devant la mairie-école et le terre-plein à l'Ouest du CD8. Elle devait regrouper les services publics et les commerces auparavant dispersés le long de la voie. L'architecte y envisagea même l'installation de plusieurs hôtels-restaurants. Le plan d'aménagement prévoyait qu'elle soit plantée d'arbres et bordée au Nord-Ouest par des constructions en ordre continu dont l'architecture « disciplinée » devait créer un centre dense et homogène. Son aménagement est confié en 1956 à l'architecte **Roger Ringwald**. L'obligation de construction en ordre continu n'y sera finalement pas appliquée et la traversée de la place par le CD 8 rend difficile la lecture de son caractère unitaire pourtant souhaité par l'urbaniste.

Afin de décongestionner le centre du village, les parcelles y sont redécoupées et des dimensions minimales sont imposées pour apporter plus de confort, d'hygiène de lumière aux logements qui y seront construits. Le règlement du plan d'aménagement impose, dans le centre, des parcelles de plus 400 m² avec au minimum 8 mètres de largeur sur la rue. Un coefficient d'occupation maximal



Carte postale représentant le centre de Gerbépal. Collection particulière.

est fixé à 40 % de la superficie de la parcelle pour les bâtiments agricoles et 30 % pour toutes les autres constructions. Ce programme impose également, selon les secteurs, des marges de recul par rapport aux voiries, aux limites séparatives et aux autres constructions et rectifie les alignements sur rue. De plus, il limite les hauteurs des constructions selon la distance séparant l'édifice et la voie et la largeur de cette dernière. La

hauteur maximale étant fixée à 8 mètres.

Il définit également des règles d'ordre esthétique visant à assurer une cohérence d'ensemble par l'emploi de matériaux identiques et d'enduit dans des tonalités proches. Ce programme favorise l'utilisation de matériaux régionaux et de méthodes de construction locales et interdit également l'emploi d'éléments de construction imitant des matériaux naturels.

François Boleslas de Jankowski prévoit également d'installer des parcelles de compensation au Nord de la commune, le long du nouveau CD 8, afin de pallier à la dé-densification du centre induite par le plan de reconstruction et d'aménagement, mais aussi pour anticiper l'accroissement de la population.

A l'extérieur du périmètre de reconstruction, l'urbaniste laisse une plus grande liberté aux architectes d'opération pour les nombreux projets de fermes isolées.

Ce Plan de reconstruction et d'aménagement est approuvé et déclaré d'utilité publique le 10 octobre 1947. Pour le mettre en application l'association syndicale de remembrement de Gerbépal est créée le 9 juillet 1948 et le périmètre du remembrement approuvé par le préfet à la même date. Les opérations de remembrement sont closes en 1954.

LE RÔLE DE FRANÇOIS BOLESLAS DE JANKOWSKI

En septembre 1945, **François Boleslas de Jankowski** est nommé, par le conseil municipal, architecte communal à la suite du désistement de **Charles Gillets** associé à **Gilbert Theveniault**. Il sera en charge de la reconstruction des bâtiments communaux à savoir la mairie-école du centre et l'école de Martimpré. Ces deux projets feront l'objet de critiques répétées de la part de **Georges Michau**, architecte en chef, visant à simplifier le dessin des bâtiments pour en maîtriser le coût.

L'architecte sera invité à reprendre à plusieurs reprises ses plans avant que les permis de construire ne soient accordés.

Inaugurées le 13 mai 1956, les constructions ne seront cependant achevées qu'en 1957.



LA MAIRIE-ÉCOLE - 1 place Maurice-Lemaire

Cet édifice regroupait à l'origine différents services communaux : la mairie, l'école avec ses deux logements de fonction, le local des pompes et les douches publiques.



L'ÉCOLE DE MARTIMPRÉ - Martimpré, le long de la D8

L'implantation et l'orientation de cette école, construite sur un terrain présentant un fort dénivelé ont été particulièrement travaillées par F.B. de Jankowski.



LE PRESBYTÈRE - 9 place Maurice Lemaire

La façade principale de composition symétrique présente plusieurs éléments de modénature caractéristiques de la seconde reconstruction.



L'IMMEUBLE BLAISE - 3 route de Gérardmer

Cette maison d'habitation présente une architecture simple typique de celle de la seconde reconstruction.



LE CHALET MAURICE - 2 route des Reins

Cet édifice aux allures de chalet alpin présente des façades dont la composition et les éléments de modénature sont très travaillés.



LA FÉCULERIE - La Mouline, sur la D86

Construite par Roger Ringwald sur les ruines de l'ancienne féculerie, les différentes strates historiques de l'édifice sont lisibles sur ses façades.



LA FERME ANTOINE - 4 rue de l'Église

Certains murs de l'ancienne ferme ont pu être réutilisés. Son toit à deux pans et sa façade bardée de bois lui confèrent des allures de chalet de montagne.



LA FERME DURAND - La Mouline

Cette ferme construite par Roger Ringwald, reprend le plan standard de l'architecte. L'implantation de son fenil qui enjambe la voie publique fait sa singularité.



LA FERME MANGIN - 13 route du Neuné

En raison du fort dénivelé que présente le terrain, l'architecte Roger Ringwald devra adapter son plan standard pour la reconstruction de cette ferme.



LA FERME JACQUEL - 9 route de Neuné

Il s'agit de la première ferme réalisée par Roger Ringwald dans la commune. Les spécificités du programme d'origine expliquent l'épaisseur importante du bâtiment.